

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14/12/2010

### Etape majeure d'amélioration de la transparence des données fondamentales du marché de l'électricité en France

#### **L'information sur les arrêts fortuits des unités de production de plus de 100 MW est mise à disposition du marché dans un délai de 30 minutes**

L'UFE complète la publication des données de production du marché électrique français et communique désormais les indisponibilités totales non programmées de chaque unité de production de plus de 100 MW, dans les 30 minutes suivant leur survenance.

Ces informations comporteront le nom de l'unité de production concernée, sa puissance, la date et l'heure de l'incident. Elles seront complétées au plus tard le lendemain par les causes de l'arrêt et la date estimée de remise en service.

Depuis 2006, l'UFE enrichit les informations sur la production d'électricité en France, mises à disposition gratuitement sur le site Internet « Espace clients » de RTE. L'initiative volontaire de l'UFE se situe parmi les démarches de transparence les plus avancées en Europe. Elle vise à anticiper les règles de transparence que la Commission Européenne envisage pour tous les marchés de l'électricité.

Cette nouvelle évolution s'inscrit en cohérence avec les attentes des acteurs de marché et répond à la recommandation émise par la Commission de Régulation de l'Energie sur ce sujet dans son rapport de surveillance publié fin 2009. Elle complète les publications déjà accessibles en France :

- Puissance installée actuelle, détaillée par unité de production supérieure à 20 MW, et prévisionnelle, agrégée par filière, sur un horizon de 3 ans ;
- Disponibilité prévisionnelle, détaillée par unité de production supérieure à 100 MW, et agrégée pour l'ensemble du parc ;
- Taux de remplissage du stock hydraulique ;
- Production électrique réalisée et disponibilité constatée, agrégées par filière de production.

Ainsi, dorénavant, en complément de ces données, seront également annoncés les arrêts fortuits des unités de production de plus de 100 MW.

Le dispositif de l'UFE est l'un des plus représentatifs d'Europe puisqu'il couvre 90 % du parc de production français.

#### **Lien direct vers les nouvelles publications :**

[http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients\\_producteurs/vie/prod/arrets\\_fortuits.jsp](http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/vie/prod/arrets_fortuits.jsp)

#### **Lien vers les données de production électrique en France**

[http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients\\_producteurs/vie/prod/accueil.jsp](http://clients.rte-france.com/lang/fr/clients_producteurs/vie/prod/accueil.jsp)

L'Union Française de l'Electricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle porte les intérêts de ses membres, producteurs, gestionnaires de réseaux, et fournisseurs d'électricité, dans les domaines social, économique et industriel.

RTE, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Contact presse UFE :  
Anne CHENU  
06.09.22.77.01 / 01.58.56.20.84  
[anne.chenu@ufe-electricite.fr](mailto:anne.chenu@ufe-electricite.fr)

Contacts presse RTE :  
Alexia RIERE  
01.41.02.15.69 / 06.60.54.22.17  
[alexia.riere@rte-france.com](mailto:alexia.riere@rte-france.com)